



Communiqué

AIR FRANCE : 7 mars 2017

***Force Ouvrière appelle à la grève
pour l'augmentation des salaires***

La FEETS FO est solidaire !!!

Après cinq années de gel des salaires, deux années consécutives de résultats positifs, la rémunération des cadres dirigeants de la compagnie aérienne vient d'être propulsée jusqu'à 67 %, en plus !!! soit une moyenne de 357 142 € chacun et un total de 5 Millions d'€uros.

Dans le même temps, l'augmentation individuelle moyenne pour les salariés a été de 0,6 % donc inférieure au taux de l'inflation.

Le Syndicat Général FO Air France (SG FO AF) refuse qu'une nouvelle fois les salariés de la compagnie subissent cette « modération salariale » et revendique dans le cadre des Négociations annuelles obligatoires : + 5 % en augmentation générale, + 2 % pour le GVT et une PUA à 1900,00 €.

La FEETS FO apporte son soutien au SG FO AF dans ses revendications et dans son appel à la grève le 7 mars 2017.

A Air France comme ailleurs, les salariés revendiquent le partage des richesses. C'est en ce sens que la FEETS FO engage tous ses syndicats à poser leurs revendications dans le cadre des négociations annuelles.

Pour la FEETS FO, ce n'est pas un plancher à la misère qui combattrait les inégalités mais la juste répartition des richesses notamment celles issues du travail.

Paris, le 2 mars 2017

Jean Hédou, Secrétaire général
Mickaël Dellis, Secrétaire fédéral